

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire

**Présents** : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, Mme Alexandra MARGUERITE, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Astrid JOUANJEAN, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR,

**Absents ayant donné pouvoir** :

Mme Valérie COLAROSSO pouvoir à Mme MAZUREK  
M. Prima PUCA pouvoir à M. Stéphane CARTEADO  
M. Fabien PIVETTE pouvoir à M. Nicolas LHERBIER  
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Mme Rolande REBYFFE  
Mme Corinne VASSEUR pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR  
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à M. Albert ALFANDARI

**Absentes** :

Mme Nathalie CHABLE  
Mme Nathalie JULIAT  
M. Christian MIGLIAVACCA  
Mme Christine VISINE

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas LHERBIER,

**N° 20241912-59 : Modification du tableau des effectifs**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique,

**Vu** le tableau des effectifs existant,

**Considérant ce qui suit :**

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant le remplacement de l'agent de bibliothèque, suite à son départ en retraite, par un agent occupant un grade de la filière administrative et la nomination au grade supérieur dans le cadre de la promotion interne de la responsable des ressources humaines, il convient de modifier le tableau des effectifs par la création ou la modification des emplois correspondants.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-095-2195 01343-2024.12.19-2024.19.12DEL

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des voix (25 voix POUR dont 6 pouvoirs),**

**Décide** de créer le poste suivant afin de permettre le recrutement d'un agent dans le cadre d'un remplacement suite à un départ à la retraite

1 poste	Responsable de bibliothèque	35 h	C ou B	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs
---------	-----------------------------	------	--------	---

**Décide** de modifier le poste suivant afin de permettre la nomination d'un agent au titre de la promotion interne pour l'année 2024

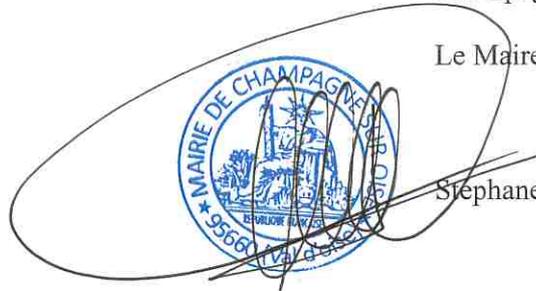
1 poste	Responsable des Ressources Humaines	35h	A ou B	Cadre d'emplois des attachés ou des rédacteurs
---------	-------------------------------------	-----	--------	--

**Accepte** la modification ainsi proposée du tableau des effectifs,

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours

Pour extrait certifié conforme,  
Champagne sur Oise, le 20 décembre 2024

Le Maire,



Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 13/12/2024  
Nombre de membres :  
En exercice : 29  
Présents : 19  
Votants : 25  
Dont pouvoirs : 6

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Compiègne dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-095-2195 01343-2024.12.19-2024.19.12DEL